



DOSSIER DE PRESSE

Point Presse
du Mardi 14 Janvier 2020,
à 9h00 au 120 avenue Ledru Rollin,
Paris 11ème



Avec le soutien de



VEILLE ÉCONOMIQUE MUTUALISÉE DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

TABLE DES MATIÈRES

La VEM : définition et enjeux	1
Contexte.....	1
Définition.....	1
Gouvernance du projet.....	2
Enjeux.....	2
Les étapes de la VEM	2
Définir la filière.....	2
Estimer les flux, produire des indicateurs : le TER.....	2
Réaliser un Tableau Emplois-Ressources.....	2
Ouvrir un portail statistique.....	3
Disposer d'un outil d'enquête en ligne.....	3
Communiquer via un site dédié.....	3
Les enseignements de la VEM-FB	3
Approche globale.....	3
Approche par segmentation.....	5
Conclusion	7
Contact Presse	7

LA VEM : DÉFINITION ET ENJEUX

Contexte

La filière forêt-bois est constituée d'organisations professionnelles structurées par métiers et par produits. On y observe une grande hétérogénéité des données du fait des multiples définitions, périmètres et sources statistiques. L'émergence de nouvelles attentes des consommateurs en termes de produits renouvelables d'une part et un contexte économique tendu d'autre part, ont amené au développement d'une nouvelle dynamique interbranches. L'état des lieux mené en 2013 a conduit les organisations professionnelles à se concentrer sur une priorité : développer leurs connaissances en partant des marchés finaux.

Les premières concrétisations de cette volonté commune apparaissent dans le Projet Forêt-Bois pour la France, initié en 2013 par France Bois Forêt et France Bois Industries Entreprises, avec la création du Comité Stratégique de Filière (CSF) Bois et la rédaction du contrat de filière initié dès décembre 2014. Une des premières actions mises en œuvre collectivement est le lancement du projet de Veille Economique Mutualisée de la filière Forêt-Bois en mars 2016, pour une durée de construction de trois ans.

Définition

La Veille Economique Mutualisée (VEM) est un **dispositif stratégique unique** dont l'objectif est de mettre l'ensemble des indicateurs économiques à la disposition de la filière, au sein d'une seule et même plateforme. Il s'agit de structurer les données disponibles et de renforcer les dispositifs existants, dans un souci de cohérence et de meilleure visibilité, à travers, notamment, la création d'un Tableau Emplois Ressources (TER).

La Veille Economique Mutualisée de la filière Forêt-Bois (VEM-FB) est née d'une volonté partagée par les ministères et les interprofessions. Voulu par les opérateurs professionnels (FBF, CODIFAB, FBIE) et publics (DGPE, DHUP, DGEC, DGE), portée par l'interprofession nationale France Bois Forêt, cette action collaborative (partenariat entre les opérateurs publics et privés) a nécessité un protocole d'accord et notamment 7 Comités Directeurs (FBF, FBIE-CODIFAB, administrations : DGPE, DGEC, DHUP, DGE), plus de 20 Comités techniques, plus de 50 groupes de travail et 3 plénières. C'est une première en France à l'échelle d'une filière, ainsi qu'un **travail collectif et**

collaboratif d'ampleur dont la phase de construction s'achève aujourd'hui.

Gouvernance du projet

Le pilotage de la VEM-FB a été effectué par un Comité de Direction (3 réunions annuelles) réunissant les financeurs et leurs représentants - FBF, UCFF, ONF, FNB, FBIE, CODIFAB, UIPP, UMB-FFB, DGPE, DGE, DGEC, DHUP – ainsi que les prestataires de la VEM (FCBA et IPEA) et un Comité Technique (10 réunions annuelles), élargi aux Organisations Professionnelles et aux experts. Plusieurs réunions de travail ont eu lieu avec chacune des organisations professionnelles et 3 séances plénières marquant l'état d'avancement et la restitution finale. Le

projet est coordonné par France Bois Forêt.

Enjeux

La VEM-FB a été lancée par la filière pour améliorer la connaissance de ses marchés et partager la vision de ses données chiffrées. Le but est de s'appuyer sur des chiffres cohérents, fiables et collectifs, actualisés annuellement. L'action collective trouve ici tout son sens, celui de travailler pour un projet qui fédère, rassemble et dépasse les possibilités individuelles.

Si la filière Forêt-Bois concerne une ressource nationale unique, elle implique des transformations et des marchés multiples : Construction (bois), Meuble (à base de bois), Emballage (bois et carton), Produits de consommation cou-

rante (Articles en papier ou carton, objet en bois, produits manufacturés), Energie. Ces cinq marchés couvrent trois filières d'usage : bois d'œuvre, bois d'industrie, bois énergie. Tout l'enjeu de la VEM consiste à dresser une vision complète et transparente de la filière sur le constat des marchés et des flux d'échanges.

En France, la filière Forêt-Bois est ancrée dans les territoires. Basée sur un socle forestier, elle a vocation à créer de la richesse et de l'emploi. Dans ce contexte, la VEM est une réelle opportunité pour valoriser le savoir-faire de la filière, ses actions, ses produits nationaux, la structurer, la rendre plus compétitive et renforcer les politiques de soutien à son égard.

LES ÉTAPES DE LA VEM

Définir la filière

Pour mettre en place une VEM, la première étape consiste à définir la filière, en identifiant les activités et branches d'activités qui la constituent. Le périmètre ainsi défini par les activités, quel que soit le producteur, de la forêt au consommateur final, de la récolte au produit bois.

A titre d'exemple, cela permet de traiter le meuble à base de bois sans comptabiliser l'ensemble des meubles ou la pose de menuiserie en bois qui appartient à la filière, alors que la pose de menuiserie plastique ou aluminium n'y appartient pas.

Estimer les flux, produire des indicateurs : le TER

Sur cette base, il s'agit ensuite d'estimer les flux et indicateurs économiques de chaque branche d'activités et notamment la valeur ajoutée, ou création de richesse, ainsi que sa contribution au PIB et le volume d'emploi.

La valeur ajoutée est la différence entre la valeur de la production et celle de ses consommations inter-

médiaires. Ainsi, la valeur ajoutée correspond à la richesse créée. La somme des valeurs ajoutées de tous les producteurs résidant en France constitue le produit intérieur brut (PIB).

Le PIB permet de connaître la contribution et le poids de la filière dans l'économie française. On utilise les valeurs ajoutées et non le chiffre d'affaires (C.A) pour éviter une double comptabilisation due aux multiples transformations du bois, ce matériau servant de matière première dans chaque étape de transformation et contribuant au C.A de chaque branche. Cette richesse créée permet de financer l'emploi, l'investissement et le capital.

On peut alors estimer les flux entrants et sortants par activité. Ceux-ci permettent de produire des indicateurs économiques de chaque branche d'activités. Une branche d'activités regroupe des unités de production homogènes qui fabriquent des produits (ou produisent des services) appartenant au même item de la nomenclature d'activité économique.

Réaliser un Tableau Emplois-Ressources

Le Tableau Emplois-Ressources (TER) est un outil d'analyse développé à partir des années 1930 par l'économiste W. Leontief. Ce tableau décrit notamment les relations entre les branches d'un système de production à travers leurs consommations intermédiaires. Dans le cadre de la VEM-FB, le Tableau Emplois-Ressources est construit à partir des 57 branches définissant la filière, mise en œuvre et commerce inclus.

Cet outil d'analyse permet de mesurer le poids de la filière Forêt-bois dans l'économie nationale et de décrire les relations de consommation interbranches de façon à mieux connaître les marchés en amont et aval des produits bois. Le TER décrit donc la chaîne de valeur avec précision et permet de savoir qui travaille avec qui, qui sont les clients, qui approvisionne... Il donne une vision de l'économie de la filière avec des chiffres cohérents, fiables et partagés qu'aucun opé-

rateur professionnel n'aurait pu obtenir seul par son expertise propre.

Le TER disposera d'une mise à jour annuelle et d'une actualisation de la structure dans 5 ans.

Ouvrir un portail statistique

Les données utiles à la filière étant disponibles via plusieurs sources tant publiques que privées, l'objet du portail statistique est de rapatrier ces données en un même outil pour être interrogées facilement. In fine, il s'agit de produire des tableaux de bords propres à chaque organisation professionnelle à l'aide de ces données et celles du TER. L'outil informatique de business intelligence (BI) a été retenu pour sa capacité à manipuler de grandes quantités de données en un temps très court.

Les bases de données publiques ont été regroupées dans un même endroit sur l'outil BI.

L'outil est encore en phase de finalisation. Néanmoins il est prévu de produire plusieurs types de tableaux de bords, destinés notamment aux administrations et aux organisations professionnelles. Un tableau de bord produit une synthèse d'indicateurs clés pour une branche ou un regroupement de branches. Il mobilise des statistiques chronologiques et les données du TER.

Disposer d'un outil d'enquête en ligne

Pour répondre au manque de données sur les échanges entre branches de la filière, un outil d'enquête en ligne a été créé et testé au cours du projet. Présenté lors de la plénière du 2 juillet 2019, il permet aux organisations

professionnelles d'administrer un questionnaire en ligne dans un cadre sécurisé garantissant la confidentialité des réponses et traitement.

Cet outil doit être mis à disposition des organisations professionnelles pour leur usage propre.

Communiquer via un site dédié

Un site Internet (<http://vem-fb.fr/>) a été créé sur la base des réflexions du GT COM de la VEM-FB. Il présente :

- Une vue synthétique des chiffres clés de la filière
- Des tableaux de bord par regroupement de branches (à venir)
- La nomenclature de la filière
- L'actualité économique de la filière
- Un accès à l'outil VEM (accès privé) via ce site Internet qui reste ouvert à "tous publics"

LES ENSEIGNEMENTS DE LA VEM-FB

Approche globale

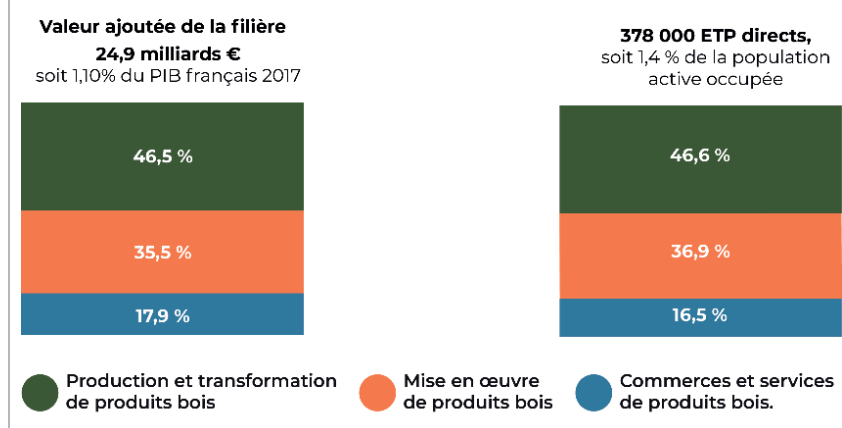
Les observations qui découlent de la VEM Forêt-Bois sont riches d'enseignements et permettent de mettre de nombreuses données en perspective.

On constate que la filière Forêt-Bois occupe une place importante dans l'économie française, avec 24,9 milliards d'euros de valeur ajoutée, soit 1,1% du PIB 2017 quand l'industrie française, dans son ensemble, représente 12,7% du PIB.

Elle concentre également 378 000 emplois directs (équivalents temps-plein), soit 1,4% de la population active et l'équivalent de 12,4% des emplois industriels français.

Ces résultats sont équivalents, en valeur ajoutée et emploi, à l'ensemble du secteur marchand des « Services aux particuliers ». D'après les chiffres du Conseil

Fig. 6 - Valeur ajoutée et emploi direct (ETP) par activité (données 2017)



National de l'Industrie (CNI), l'emploi de la filière Forêt-bois est bien plus important que l'emploi de la filière du nucléaire ou de

l'aéronautique (respectivement 220 000 et 300 000 incluant les emplois indirects).

NB : Seuls les emplois directs sont comptabilisés dans la VEM-FB. L'équivalent temps plein (ETP) permet d'évaluer l'effectif de façon homogène en ramenant le temps travaillé par chaque individu à celui d'un individu à temps plein. Par exemple, deux salariés travaillant à mi-temps seront comptabilisés comme un ETP.

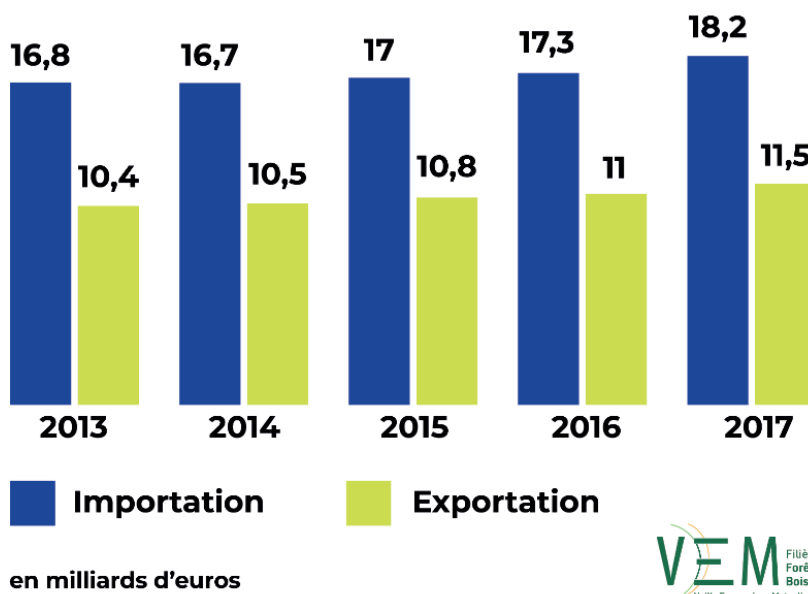
De même, le périmètre de la filière forêt-bois de la VEM retenu est centré sur la production courante et n'inclut donc pas la partie équipement comme la fabrication de machines et d'outils : abatteuses, porteurs, tronçonneuses, etc... Le périmètre retenu est le périmètre le plus pertinent, ce qui est susceptible de changer d'autres chiffres, anciens, qui ont pu circuler dans le passé.

L'étude montre une légère hausse à l'export comme à l'import, donc un volume d'échanges globalement en croissance.

En parallèle, elle pointe un déficit continu, récurrent dans le temps. Ce déficit moyen de 6,4 Mds sur 2013-2017 est loin d'être le premier déficit de France. Parmi les filières du Conseil National de l'Industrie (CNI), les déficits de la balance commerciale de l'automobile, de la mode et du luxe, ou encore de l'électronique, sont bien plus élevés.

La production nationale et le marché français non seulement existent, mais sont conséquents. **Le marché français est très prometteur** si l'on en juge par le volume d'importations.

Fig. 2 - Solde du commerce extérieur de la filière (données 2017)



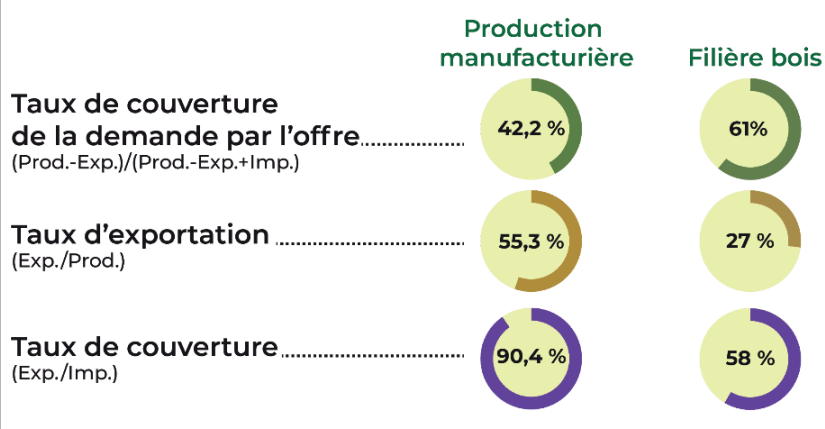
Il s'avère que l'industrie du bois est davantage tournée vers la satisfaction du marché intérieur que l'ensemble de l'industrie manufacturière. Même si 60% de la production est française, encore 40% de la consommation française est satisfaite par de l'importation.

Ceci offre une double opportunité : se développer sur le marché français tout en se développant à l'export.

La VEM-FB montre que la filière, qui s'appuie sur une ressource nationale renouvelable, pèse dans l'économie française. Bien qu'ouverte sur le monde, elle satisfait essentiellement son marché domestique et peut axer ses efforts sur l'amélioration de ses taux de couverture et d'exportation.

Par ailleurs, cette filière satisfait simultanément plusieurs marchés indépendants. Cela minimise les risques et permet de disposer de relais de croissance sur de nouveaux marchés (chimie verte). Connaître tout

Fig. 3 - Commerce extérieur de la filière (données 2017)



NB : A la différence de la production manufacturière stricto sensu, la filière forêt-bois de la VEM contient des activités de commerces, de services et de mises en œuvre. Cependant, ses activités dans la filière forêt-bois ont un commerce extérieur difficilement quantifiable. Aussi, la comparaison repose sur la seule activité de production et de transformation de produit bois de la filière forêt-bois de la VEM. Cette comparaison est donc pertinente.

cela de la filière est une avancée majeure pour les opérateurs qui la composent.

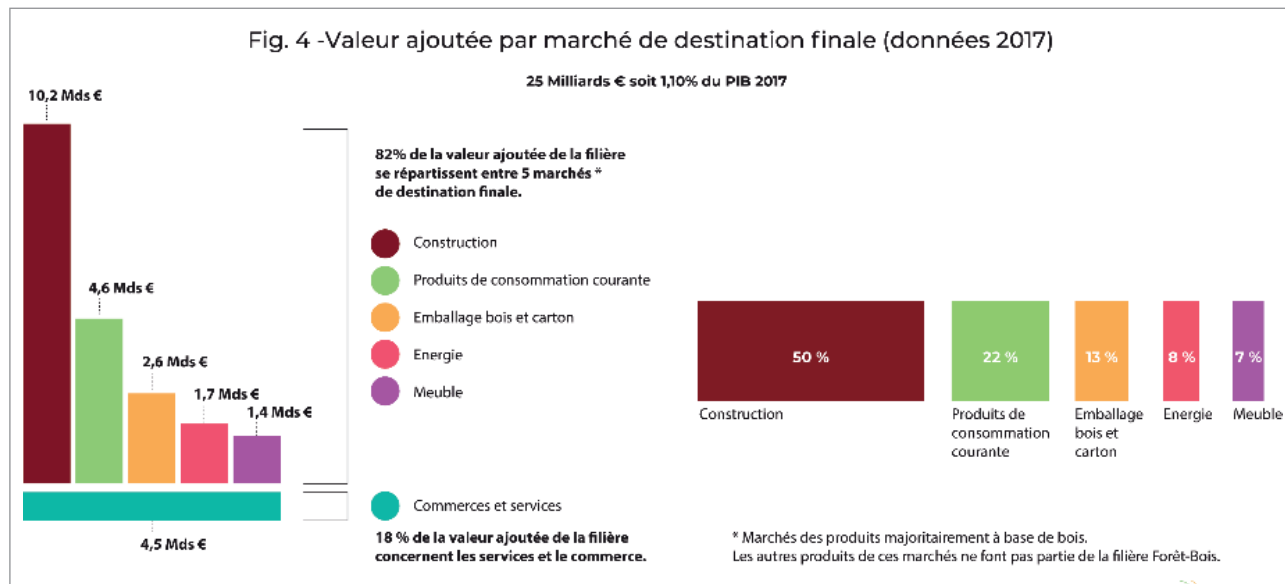
Au-delà de l'approche macro-économique rendue possible pour l'ensemble de la filière, des données plus fines sont acces-

sibles. Représenter une filière à plus de 50 branches d'activité est complexe mais la VEM-FB réussit à fournir, par ses regroupements, des données parfaitement intégrables et cohérentes entre elles.

Approche par segmentation

La VEM-FB permet d'aller beaucoup plus loin dans le détail des branches qui font la filière grâce à leurs nombreuses interactions. Il est entre autres possible de produire des indicateurs à différentes échelles, en valeur ajoutée comme en ETP :

- *Approche par marchés* : Selon cinq marchés servis par la filière forêt-bois: Construction, Meuble (à base de bois), emballage bois et carton, énergie et produits de consommation courante, auxquels s'ajoutent les commerces et services.



Par exemple : sur les 20 Mds d'euros de valeur ajoutée créés par la filière destinés aux marchés, la construction en concentre plus de 50%

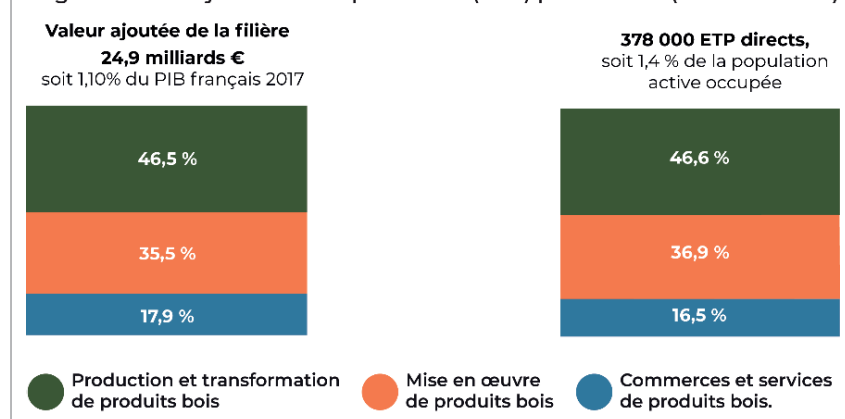
et le marché des produits de consommation courante représente 22% avec pour 2/3 le papier et articles en papier carton. La répartition en emploi (ETP) est similaire.

- *Approche par grandes activités* : Au niveau des trois activités principales de la filière forêt-bois : Production et transformation de produits bois, Mise en œuvre de produits bois et Commerce et services de produits bois.

Près de la moitié de la valeur ajoutée (46%) et des ETP est créée par les activités de « production et transformation de produits bois » et plus du tiers de la valeur ajoutée (36%), et de l'emploi, est créé par les activités de « mise en œuvre de produits bois », moins d'un cinquième revient aux commerces et services.

Cette répartition montre un certain équilibre dans la création de valeur entre les

Fig. 6 - Valeur ajoutée et emploi direct (ETP) par activité (données 2017)

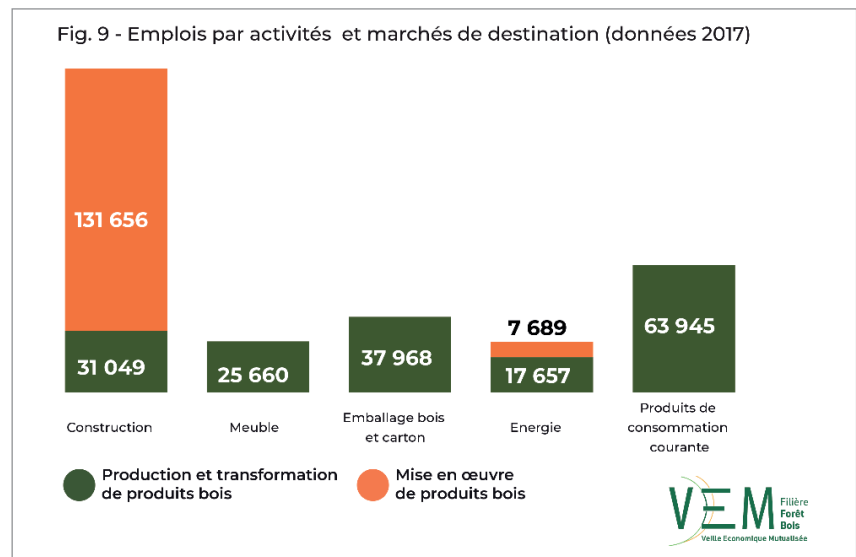


différentes activités de la filière. Par ailleurs, la part importante des activités de mise en œuvre de produits bois, qui sont non délocalisables, apporte un débouché de proximité aux activités de production. Enfin,

cette répartition montre une grande pluralité des emplois présents dans la filière : de l'industrie lourde à l'artisanat, du sylviculteur à l'agent immobilier ou l'enseignant chercheur.

- *Approche par croisement de marchés de destination et activités*

Le marché de la **construction** inclut tout le bois dans la construction, la rénovation, l'agencement des lieux de vente et le génie civil. Le **marché des produits de consommation courante** rassemble les articles en papier ou en carton, les objets en bois et les produits manufacturés (instruments de musique, cerceaux, jeux, jouets, cintres...). Le **marché de l'emballage bois et carton** inclut également la tonnellerie. Le marché de l'énergie industrielle, collective ou individuelle, ne compte que la partie commercialisée. Le **marché du meuble à base de bois** n'inclut qu'une partie du marché du meuble. Comme pour l'ensemble des marchés, les pro-



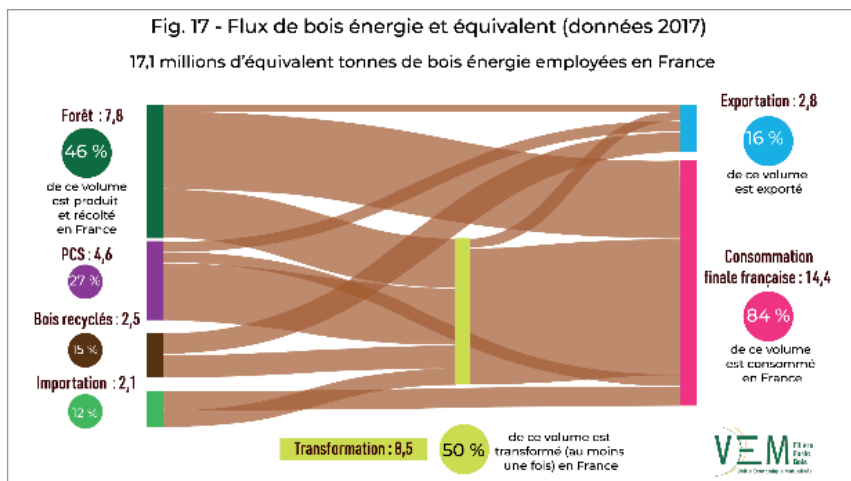
duits qui ne sont pas majoritairement à base de bois ne font pas partie de la filière forêt-bois (exemple : les meubles en métal...).

NB : Nous n'incluons pas dans le périmètre de ces marchés de destination la valeur ajoutée des services et commerce, telle que la pose de meubles (une partie de l'agencement est incluse dans le marché de la construction).

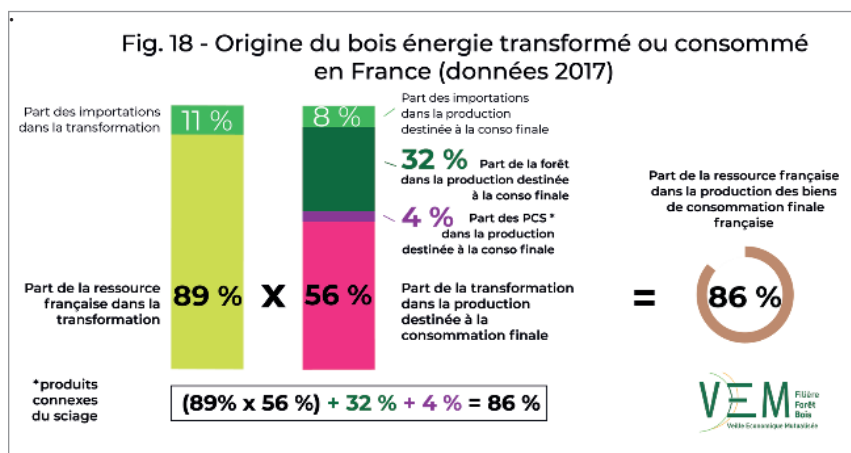
- *Approche par filières d'usage et flux physiques*

Cette approche comptabilise les flux à tous les stades de la filière y compris les imports et exports, selon trois filières d'usage : « bois d'œuvre », « bois d'industrie » et « bois énergie ». Les données en valeur monétaire ont ici été converties en volume, dans des unités de compte différentes (équivalent bois rond et équivalent tonne de bois).

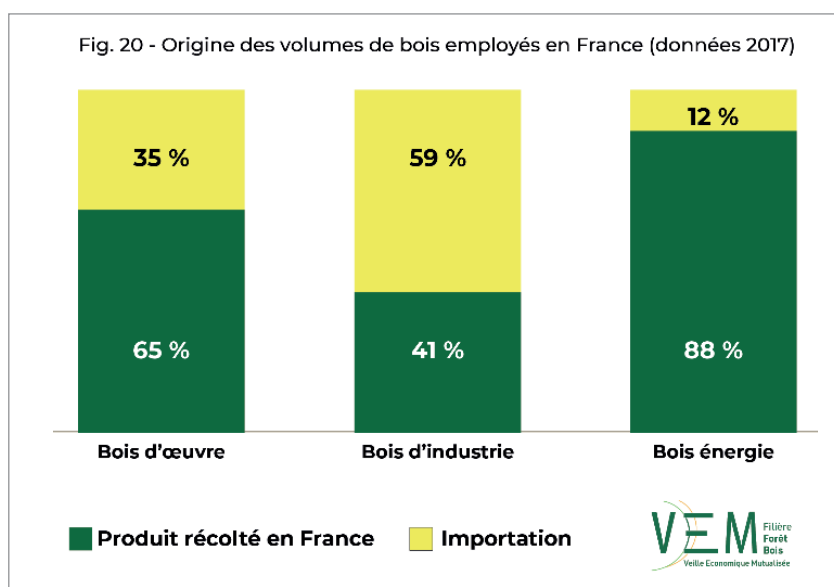
Exemple d'analyse pour le « bois énergie »



En moyenne, quand un produit de la filière d'usage « bois énergie » est consommé en France, 86% du bois, sous ses différentes formes a été produit, récolté ou collecté en France. Il s'agit donc très largement d'une filière d'approvisionnement local avec tous les avantages des circuits courts (bilan-carbone, emploi et valeur créée dans les territoires...)



La forêt française constitue un socle d'indépendance pour la filière. Elle fournit une grande partie des volumes de bois employés en France. Cette part est de 88 % pour le bois d'énergie, 63 % pour le bois d'œuvre et 40% pour le bois d'industrie. La filière bois d'industrie est très ouverte aux échanges internationaux tant en importation qu'en exportation, ce qui explique un pourcentage plus faible. Une grande partie de cette importation concerne la pâte à papier, le papier et le carton.



CONCLUSION

Ce dossier présente l'aboutissement d'un travail de trois ans, action collaborative d'envergure impliquant de nombreux professionnels. Cette réalisation est une première à l'échelle d'une filière.

Pour traduire ce travail et le rendre accessible, les bases de données publiques ont été nomenclaturisées et regroupées sur un même espace. La VEM a ensuite permis la création d'outils : TER, portail web, statistiques en ligne. Des tableaux de bord ont été conçus en ligne. La priorité a été donnée au TER, qui sera retravaillé régulièrement.

La VEM garantit des chiffres fiables, cohérents et de réfé-

rence sur l'ensemble de la filière Forêt-Bois. Elle permet de faire les bons diagnostics, et d'établir une crédibilité pour l'action politique du secteur. Chaque opérateur séparément, même avec de l'expertise, n'aurait pas pu aboutir à cette cohérence.

La VEM permet aussi de valoriser des caractéristiques intéressantes de la filière Forêt-Bois. Celle-ci fournit des emplois variés, de l'artisanat jusqu'à l'industrie lourde, et représente une vraie opportunité de développement sur le marché français. Certes la filière est ancrée territorialement, crée de la richesse et de l'emploi dans les zones rurales à partir de matière renou-

velable. Mais sa spécificité est aussi d'être une filière agricole, artisanale, industrielle, « riche de sa diversité ». La VEM permet de quantifier cela et de s'ouvrir à de nouveaux axes de développement afin de mieux satisfaire la demande française et soutenir davantage les exportations.

Sur la base de cette mine de données chiffrées, l'un des enjeux de la filière est désormais de faire parler de cet outil pour sensibiliser l'opinion publique et les pouvoirs politiques.

Le point presse du 14 janvier 2020 est l'occasion de présenter l'outil d'envergure qu'est la VEM-FB et de mettre en ligne le site internet lié.

Contact Presse :

Sarah Laroussi – sarah.laroussi@cndb.org – 06 78 06 66 59

